

Le Salasse

Peuple Premier du Val D'Aoste

Numéro 128

31 janvier 2007

Parfait JANS –Lillianes

Courriel : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : [http://www.jans-](http://www.jans-aoste.org)

[aoste.org](http://www.jans-aoste.org)

UN ARTICLE DU « PEUPLE »

L'Europe en panne

Je viens de lire l'article de Claudio Brédy « **L'Europe en panne** » paru dans « **le Peuple** » n°4 du 25 janvier et je me réjouis ! Enfin, « le Peuple s'exprime sur l'Europe, bravo ! Même si rien n'est dit concernant le vote fautif de Monsieur Rollandin concernant la ratification du Traité Constitutionnel Européen, une analyse sérieuse est présentée. Bien sûr, une ou deux réserves peuvent être émises sur l'ensemble des idées avancées, c'est cela le dialogue, mais l'article mérite l'attention de tous les valdôtains ouverts à l'Europe.

En premier lieu, nous avons retenu cette idée :

[Si l'on veut une vraie Europe politique il faut au contraire renforcer les institutions et fortifier les mécanismes non seulement de coopération, mais aussi d'intégration : plus de politiques communes, harmonisation des législations sociales et fiscales, politique étrangère unique, etc..](#)

Ce passage peut obtenir un large accord. Cependant la partie touchant à l'[harmonisation des législations sociales et fiscales](#), mérite un débat sérieux afin de savoir dans quel sens se fera cette harmonisation. Vers le bas ? Comme actuellement, en remettant en cause les droits acquis par les salariés des pays les plus avancés (salaires, retraites, avantages sociaux...) ou vers le haut, en offrant aux salariés des pays les plus mal lotis, l'espoir d'une vie meilleure ? L'orientation du TCE dans le sens négatif a été une des causes essentielle du NON majoritaire recueilli aussi bien en France qu'en Hollande.

Autre idée de Claudio Brédy :

[Dans ce cadre d'incertitude il faudra tenir compte de ce qui fait la richesse et la difficulté de la construction européenne : l'existence de nations aux identités fortes, aux intérêts convergents mais aussi antagonistes et d'un poids croissant, dans l'Europe à 27, d'un acteur jusque là un peu ignoré: les peuples européens \(qui ne signifie pas les Etats\), qui demandent de mettre non plus l'économie mais les peuples mêmes, avec leurs cultures, identités, particularismes, au centre du projet européen.](#) (souligné par nous)

Comment ne pas adhérer à cette conception hautement démocratique : les peuples ! Et si cette suggestion vient dans cet article, c'est justement qu'elle manquait dans le TCE. J'adhère à cette réflexion.

Autre idée de C. B. :

[C'est pour cela que dans le cas des «bons» il était un devoir de l'Union Valdôtaine, mais aussi de toutes les forces politiques qui reconnaissent et se reconnaissent dans notre autonomie, de s'opposer à une décision qui, bien au-delà de ses implications économiques, représente un acte de prévarication envers nos prérogatives statutaires \(on ne peut pas accepter que les contenus de notre Statut puissent être dépassés simplement par une décision d'un fonctionnaire bruxellois quelconque\).](#)

Nos prérogatives statutaires, oui ! Ici vient une nouvelle réserve, le brave C. B. croit-il vraiment qu'il s'agit d'une faute commise par un fonctionnaire ? Je ne le pense pas, compte tenu de la qualité de son article. Comme de très nombreux Valdôtains, il est persuadé - il le dit plus avant - que cette attaque contre les bons provient du refus de reconnaître les autonomies régionales.

Un peu plus loin, le rédacteur parle de :

...la nécessité et l'urgence de mettre à jour notre Statut en ouvrant une confrontation, soit à l'intérieur de notre communauté valdôtaine, soit avec l'Etat italien et l'Union européenne. La création de la «Convention pour l'Autonomie et le Statut spécial», approuvée à large majorité du Conseil régional démontre que sur ce point presque tout le monde est d'accord. C'est donc une occasion importante et à ne pas rater pour garantir le futur de notre autonomie spéciale. Profondément juste ! A ce point de l'échange des idées on peut même dire qu'il est grand temps que cela se fasse. Bien sûr, Claudio Brédy a raison lorsqu'il ajoute : Les résultats de ce travail ne dépendent pas seulement de nous, mais aussi de l'attitude qu'auront envers nos exigences l'Etat italien (qui est notre direct interlocuteur sur le plan juridique) et l'Union européenne... mais pourquoi avons-nous attendu que le feu prenne dans la bergerie ? L'Union Valdôtaine n'est-elle pas à la tête des affaires depuis de nombreuses années ?

Poursuivons :

Arrivant aux conclusions générales C.B. avance sa préférence vers : Une Europe... sous une forme fédérale. (Ici surgit une interrogation, car nous devons éviter toute confusion avec le « fédéralisme » défendu par les Statuts de l'U.V.) En effet rien à voir avec la subsidiarité appliquée à tous les niveaux comme suggérée par E. Chanoux. Partant de l'Europe le niveau moindre devrait être le niveau régional et non les Etats. Or ? C.B. semble concevoir le fédéral au niveau des Etats actuels. Est-ce suffisant ? Je ne le crois pas, car à ce niveau les affaires telles celle des bons d'essence continueront tranquillement leur chemin. Un point à discuter, bien sûr, mon interprétation n'est peut-être pas correcte, une précision serait utile.

Et enfin, lorsque notre compatriote traite de : déficit démocratique l'exclusion d'un siège de droit pour la Vallée d'Aoste au Parlement européen. Nous approuvons, car telle était déjà notre position lors du dernier vote pour désigner les députés à l'Assemblée européenne.

En effet, le Salasse n° 46 d'avril 2004 se posait la question :

Doit-on participer à ce vote ? Et si oui, pour qui et pour quelle cause devons-nous voter ? Pour une des listes à caractère national, de laquelle rien ne surgira pour notre Vallée, même si un Valdôtain s'y est égaré ? De ce côté-là l'espoir d'avoir un élu productif sera nul. Nous pouvons aussi nous associer à une liste issue des régions autonomes, nous avons déjà été échaudés une fois, car plus petite que les autres, notre Région recevra au plus un strapontin de fortune.

Bref, on se demande quel intérêt peut nous convaincre de participer à ce vote ? Il est nul.

La solution ne résiderait-elle pas dans un refus de participer à cette mascarade ? Pour ne pas devenir complices de notre propre perte ? « **Pas de député valdôtain, pas d'électeurs valdôtains !** », tel pourrait être notre mot d'ordre. Il ferait connaître notre désapprobation et pourrait servir de catalyseur pour les régions aussi mal servies que la notre.

Simple suggestion, bien entendu. Au Mouvement autonomiste de décider. Fin de la citation, les Valdôtains connaissent la suite.

Après ce premier échange d'opinion sur l'Europe, nous pouvons souhaiter que des articles politiques de la qualité de L'Europe en panne paraissent plus souvent dans « le Peuple » car même si nous ne partageons pas toutes les idées émises, nous sommes en présence d'une volonté d'informer et peut-être aussi de dialoguer que nous n'avons pas connue avant que M. Rollandin et Collè ne votent en faveur de ce Traité qui nous ignorait si outrageusement.

« le Salasse » laisse la conclusion à Claudio Brédy :

Je crois au contraire à une unité qui soit l'expression d'une civilisation commune européenne qui a forcément l'universel, et donc l'égalité, pour horizon, mais qui pour exister et progresser doit s'exprimer à travers le dialogue avec ses peuples et se nourrir de leur diversité et du goût de la différence.

Parfait JANS

L'Europe et la faute du Sénateur Rollandin

Que l'Italie ratifie le Traité Constitutionnel Européen par la voie parlementaire, rien d'étonnant à cela. Ses liens sont si forts avec les Etats-Unis... et l'Europe actuelle tellement soumise à l'OTAN, dirigée par les USA, que les uns ne vont pas sans l'autre et vice versa.

L'Italie ne possède-t-elle pas déjà, comme une vulgaire colonie, sept bases militaires américaines sur son sol, d'où partent les bombardiers et les transports de troupes vers l'Irak et autres lieux où se profilent les guerres impérialistes ? Pauvre indépendance européenne ! Les manifestants ont eu raison de protester contre l'agrandissement de la base de Vicenza.

L'Italie n'a-t-elle pas envoyé ses militaires à la rescousse des Américains en Irak, sans l'approbation de l'ONU ? A quand leur retour ?

L'Italie n'est-elle pas un membre très actif de l'Organisation militaire de l'Atlantique Nord ?

Oui, oui, tout cela existe, et rares sont les partis politiques italiens qui protestent contre cette dépendance avilissante. Il devient légitime de se poser la question à savoir si le vote des parlementaires italiens en faveur du Traité Constitutionnel Européen n'avait pas un arrière goût de soumission aux Américains ? En tout cas, le vote fut quasiment unanime. Tel est le constat. Washington a approuvé ce geste, véritable brûlot jeté sur le monde du travail italien.

Cependant, nous n'avons pas à juger du vote des parlementaires de la République italienne dans leur ensemble et dans leur diversité. Si un jour prochain, le peuple italien leur demande des comptes, ils devront répondre et leurs arguments ne seront pas forcément retenus.

Autre chose est l'appréciation que nous devons accorder au vote émis à cette occasion par le sénateur Rollandin et son collègue, le député Collè.

Quels étaient les intérêts des Valdôtains dans le choix proposé aux parlementaires valdôtains ?

Le régionalisme était-il reconnu par le TCE ? Non, le TCE avait dégagé en touche ce problème important.

Le fédéralisme dont la subsidiarité descendrait jusqu'au niveau des régions, pouvait-il intéresser une Europe centralisée ? Absolument pas.

L'autonomie des Régions aux particularismes linguistiques, culturels et administratifs, c'est-à-dire les Régions autonomes, était-elle admise par le TCE ? Non, ce traité ne pouvait s'abaisser à prendre en compte des minorités de ce type.

Le Traité prévoyait-il une représentation de notre Région autonome au sein de l'Assemblée européenne ? Que nenni !

Et alors, nous sommes en droit de nous demander pourquoi nos parlementaires ont voté ce texte ? Pourquoi ne s'expliquent-ils pas ? Pourquoi n'essaient-ils pas de se justifier ?

Parce qu'ils croyaient à l'Europe ? Soit, mais à quelle Europe ? Celle mettant en cause les bons d'essence ? celle qui refuse un siège aux Valdôtains ? celle qui ignore les régions et particulièrement les Régions autonomes ? celle de la concurrence déloyale entre les travailleurs à cause des charges sociales différentes ?

Mais cette Europe-là n'est pas celle que souhaite le peuple valdôtain ! Elle n'est pas plus celle du « Salasse », et nous osons avancer qu'elle n'est pas celle énoncée ces jours derniers par « le Peuple ». Alors oui, encore une fois comment expliquer ce vote ?

La faute a bel et bien été commise.

Jan Champer de Allanis

* Les personnes intéressées par notre position sur le (TCE) peuvent recevoir les six numéros mentionnés ci-dessus en utilisant le courriel figurant dans le titre de ce bulletin.

Une étrange décision

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine, réuni à Quart le 22 janvier, a examiné *les nombreux problèmes résultant des demandes de référendums à propos des élections*. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'U.V. éprouve une peur bleue devant cette initiative populaire. Peur-panique qui la pousse à adopter des décisions qui ne vont pas dans le sens de la clarté.

Le communiqué charge les demandes de référendums, tout à fait légales, de tous les maux de la terre : il parle d' *engorgement des institutions* ; de *blocage législatif* ; d'un *cadre législatif peu clair en matière électorale* ; de *paralysies institutionnelles*. C'est bien connu, lorsque l'on veut tuer son chien on l'accuse de porter en lui la rage.

Mais il y a plus surprenant encore :

*Soulignant le caractère central du Conseil de la Vallée, juste appréciation et, Considérant qu'il est important et nécessaire de légiférer d'urgence en la matière, oui, il y a bien urgence, le Conseil Fédéral... Donne mandat à la Commission du Mouvement... Oui, chers lecteurs vous avez bien lu : **du mouvement** ! L'urgence est si grande que le Conseil Fédéral en vient à créer un échelon supplémentaire en dehors et au-dessus du Conseil Régional ! Pourtant le communiqué précise bien :*

Rappelant qu'il est absolument indispensable que le système électoral, pour être efficace et efficient et pour assurer la représentativité et la gouvernabilité, soit l'expression de l'histoire et des particularités politiques et institutionnelles de la Vallée d'Aoste.

Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas, tout simplement, donné mandat à son groupe du Conseil Régional ? Méfiance à l'égard de ses propres élus ou volonté de gagner du temps ? Une décision bizarre en matière d'urgence.

Qu'en pense le Président du Groupe et qu'en pensent les Conseillers régionaux du groupe de l'Union Valdôtaine ?

En tout cas, selon l'orientation donnée par le Conseil Fédéral, cette commission du « mouvement » devrait travailler sur les points suivants :

1. *Formule électorale proportionnelle avec seuil;*
2. *Attribution de préférences avec exclusion des listes bloquées;*
3. *Suffrages attribués à chaque liste au tour unique ou au premier tour;*
4. *Formes de protection de la représentativité des Walser;*
5. *Élection par le Conseil du président et des assesseurs;*
6. *Formes de représentativité minimale garantie pour les deux genres;*
7. *Indication des éventuelles alliances de gouvernement en cas de deuxième tour;*
8. *Motion de censure constructive.*

Il est à craindre que les demandes des signataires en faveur d'une loi électorale plus juste soient subrepticement rangées dans un tiroir ? Nous reviendrons sur cette question.

Suite à notre article : NOTRE PETITE PATRIE ET NOS NATIONALITES nous avons reçu le message suivant :

Bonsoir Monsieur,

Nous naissons et mourrons valdotains avez-vous dit je crois, même si nous avons la nationalité du pays dans lequel nos parents ont émigrés.

Merci Monsieur de cette phrase et comme elle résonne dans mon coeur, à moi qui ait demandé dans mon testament que mes cendres soient répandues dans un torrent valdotain... J'espère qu'il en restera encore de non canalisés car j'ai 62 ans et que j'aimerais bien rester encore un peu sur terre.

Je suis loin (Bordeaux) toute la France à traverser pour rejoindre cette terre que j'aime tant et la famille qu'il me reste à Aoste, Châtillon, St Vincent, Antey st André, Valtournanche, la Magdeleine, lieux où je passais toutes mes vacances scolaires (3 mois à l'époque) où j'ai appris le patois que je ne parle plus mais comprends toujours. Il y a plus de 15 ans que je n'y suis pas allée ; et la dernière fois, j'ai vu avec regret que le bouey avait disparu et le ru avait été canalisé.

Je vous salue Monsieur, en vous remerciant à nouveau. D. F.